

## SÉRIE

# Grignon : ce jour où l'Etat a voulu vendre le domaine au promoteur Altarea 🇫🇷

« LA SAGA DU DOMAINE DE GRIGNON » (7/9). Cet été, « Les Echos » retracent l'histoire de ce domaine des Yvelines, qui a connu de multiples vies et dont l'avenir reste encore à écrire. Aujourd'hui, la vente du domaine à Altarea.



Le 11 septembre 2021, plus de 500 personnes manifestent devant le site. (DLA)

Par **Alain Piffaretti**

Publié le 15 août 2023 à 14:22 | Mis à jour le 16 août 2023 à 12:43

En 2021, si l'Etat espère noyer l'annonce de la vente du domaine de Grignon au promoteur Altarea Cogedim dans la torpeur de l'été 2021, il est rapidement déçu. Les acteurs publics et associatifs ne relâchent pas la pression. « La direction immobilière de l'Etat semblait avoir oublié que nous étions à l'ère des réseaux sociaux où les nouvelles

se répandent très vite, même en été », s'amuse aujourd'hui Anne Gouyon, alors présidente de l'association des Alumni de Grignon.

## Contre-offensive

A l'époque, le ministère de l'Agriculture, qui défend, depuis longtemps le projet d'Altarea indique pour sa part que la décision de l'Etat est « le choix d'un projet réaliste et fiable ». Réponse du tac au tac de Grignon 2000 : « l'Etat brade Grignon et reste sourd à un projet d'intérêt général concernant le changement climatique ».

*« Nous sommes extrêmement déçus par le processus de décision, nous ferons tout pour que le projet ne se réalise pas »*

Nadine Gohard maire de Thiverval-Grignon

Les grandes lignes de l'opération envisagée par Altarea ne sont toujours pas rendues publiques à cette période ; mais des éléments finissent par transpirer. Le programme résidentiel envisagerait une centaine de logements, une résidence service et un Ehpad, au sein des bâtiments anciens réhabilités et de nouvelles constructions. Le département des Yvelines récupérerait les 133 hectares de bois. La direction de la communication du groupe nous avait indiqué à l'époque que son projet était : « d'abord celui d'un campus de formation, un pôle d'innovation et de développement économique tourné vers l'agriculture durable ».

Grignon 2000 met en tout cas rapidement en place une contre-offensive juridique. L'association s'adjoit les conseils du cabinet Huglo-Lepage, spécialisé dans les questions environnementales, et annonce déposer un recours juridique contre la décision de l'Etat.

## Colère des élus

« Nous sommes extrêmement déçus par le processus de décision, nous ferons tout pour que le projet ne se réalise pas », déclare aussi à ce moment-là Nadine Gohard, la maire

de Thiverval-Grignon. Cette dernière, qui estime que le projet d'Altarea nécessite un changement du plan local d'urbanisme de la commune, précise qu'elle refusera cette modification.

Le 11 septembre 2021, plus de 500 personnes (élus locaux, parlementaires, chercheurs et étudiants, ainsi que des représentants associatifs et des personnalités politiques nationales) manifestent devant le site. « Le choix d'Altarea était le pire possible, commente Mathieu Baron, délégué général de Grignon 2000. Le promoteur souhaitait transformer le site en plusieurs copropriétés, émiettant de fait ce dernier de manière définitive. Au moins la proposition du PSG garantissait de garder un propriétaire unique ».

#### **LIRE AUSSI :**

- **Yvelines : la Cour des comptes ouvre une enquête sur la vente du mobilier du château de Grignon**
- **Yvelines : le domaine de Grignon utilisé comme refuge temporaire pour sans-abri**

Gilles Trystram, ancien directeur d'AgroParisTech, juge lui que : « le projet d'Altarea-Cogedim était le meilleur au regard des critères du comité de sélection. La vente s'est réalisée dans un cadre classique des procédures de la commande publique ». Trois représentants des étudiants, qui avaient, à l'époque, rencontré tous les acteurs du dossier, estimaient que le dossier d'Altarea était le plus ambitieux concernant la protection du patrimoine immobilier et naturel. Mais ils notaient que ce projet impliquait un morcellement de la propriété et l'artificialisation d'une partie du site. Et concluaient qu'aucun projet ne pouvait convenir en l'état.

De nombreux autres acteurs, dont une majorité d'élus du territoire souhaitaient que l'Etat revoie sa copie . « Il est temps d'organiser une véritable concertation avec les élus locaux pour trouver une solution acceptable par tous », avaient lancé à l'Etat la sénatrice des Yvelines, Sophie Primas, présidente (LR) de la commission des Affaires économiques du Sénat.

**Alain Piffaretti**